

# MARDI 06 JUIN

**POUR L'ABROGATION DE LA LOI MACRON SUR LES RETRAITES**

## TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION

A l'occasion du 1er mai, journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs et travailleuses, ce sont encore plus de deux millions de salarié-e-s, retraité-e-s, jeunes, chômeur(ses) qui se sont mobilisés, notamment contre la loi Macron sur les retraites actant le recul de l'âge légal de la retraite de 62 à 64 ans et les 43 ans de cotisations nécessaires pour une retraite pleine dès 2027.

**Depuis quatre mois, ce mouvement social historique, mené au sein d'une intersyndicale unie, déterminée et unanime, a montré le refus de la résignation et la volonté de gagner ce combat.**

Jusque dans de petites entreprises ou services, jusque dans de petites villes qui n'étaient plus habituées à la mobilisation, les travailleurs et travailleuses montrent une capacité et une force nouvelle. Nous devons être fier(e)s et conscients de notre force et de ces nouveaux liens tissés dans le mouvement. Ils laisseront davantage de solidarité dans le monde du travail.

Le gouvernement est mis à mal par ce mouvement de contestation, obligé de recourir à la contrainte législative (ART 47.1, ART. 38, ART 44.3, ART 49.3) et finalement à la répression en plus de la violence sociale que représente déjà son refus de tout apaisement et même de dialogue avec l'intersyndicale. Dans ces conditions, la grève et l'action collective sont plus que jamais notre 49.3.

**Face à ce vice de démocratie, le soutien de l'opinion publique reste entier, pour exiger l'abrogation de cette loi.**

Le 8 juin prochain une loi d'abrogation de la réforme des retraites sera à l'ordre du jour à l'Assemblée nationale. Cette proposition de loi permettra pour la première fois à la représentation nationale de se prononcer par un vote sur la réforme des retraites.

**C'est pourquoi l'intersyndicale du Maine et Loire appelle donc comme partout en France à manifester massivement MARDI 06 JUIN pour réaffirmer avec force le rejet de cette loi et la demande d'abrogation.**

L'intersyndicale du Maine et Loire appelle aussi l'ensemble des salarié-e-s du privé comme du public à se réunir partout sur leurs lieux de travail pour décider des moyens à mettre en œuvre pour faire reculer Macron et son gouvernement.

Elle vous donne rendez-vous, comme partout en France, le MARDI 6 JUIN pour manifester massivement et réaffirmer avec force le rejet de cette loi et sa demande d'abrogation.

**Angers :**

**Palais de justice Rd Pt République**

**14h**

**Cholet :**

**Rd Pt République**

**10h**

**Saumur:**

**Place Bilange**

**10H**

**Segré:**

**Place du Port**

**10h**



**Solidaires**

